



École Saint-Louis-de-Gonzague

2430, terrasse Mercure
Montréal (Québec) H2H 1P2
Téléphone : 514 596-5880
Télécopieur : 514 596-2043
www.csdm.qc.ca/slg

**École Saint-Louis-de-Gonzague,
annexe**

2175, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2H 1R3
Téléphone : 514 596-5871
Télécopieur : 514 596-7845

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

21 mai 2019 – 18 h 30

Pavillon Rachel

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1 Ouverture de l'assemblée (5 minutes)

- 1.1 Désignation d'un secrétaire
- 1.2 Désignation d'un gardien du temps
- 1.3 Prise des présences et vérification du quorum

2 Période réservée au public (10 minutes)

3 Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)

4 Lecture et adoption du procès-verbal du 17 avril 2019 (5 minutes)

5 Dossiers école et informations stratégiques (45 minutes)

- 5.1 Anglais intensif (critères et réflexion)
- 5.2 Calendrier 2019-2020 (information)
- 5.3 Horaire 2019-2020 (consultation)
- 5.4 Code de vie 2019-2020 (approbation)
- 5.5 Éducation à la sexualité : planification à approuver
- 5.6 Consultation du CÉ pour la détermination des critères de sélection d'une direction
- 5.7 Consultation sur la révision de l'offre de service au secondaire
- 5.8 Plan de travail du CÉ



École Saint-Louis-de-Gonzague

2430, terrasse Mercure
Montréal (Québec) H2H 1P2
Téléphone : 514 596-5880
Télécopieur : 514 596-2043
www.csdm.qc.ca/slg

**École Saint-Louis-de-Gonzague,
annexe**

2175, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2H 1R3
Téléphone : 514 596-5871
Télécopieur : 514 596-7845

6 Activités et sorties éducatives (15 minutes)

- 6.1 Bal des finissants
- 6.2 Soirée de reconnaissance des bénévoles

7 Le point des enseignants (5 minutes)

8 Dossier service de garde (20 minutes)

9 Rapport du délégué au comité de parents (5 minutes)

10 Point de l'OPP (5 minutes)

11 Membre de la communauté (5 minutes)

12 Courrier (5 minutes)

13 Varia

14 Levée de l'assemblée

« Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève. » (Loi 180, article 64)